

2011-3903  
2012-01-24

**GROUPE 4 HERBICIDE**

**ORACLE®**  
**Herbicide agricole à base de dicamba**

USAGE COMMERCIAL

SOLUTION

GARANTIE :

Dicamba, présent sous forme de sel de diméthylamine..... 480 g e. a./L

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 26722 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**AVERTISSEMENT -- IRRITE LES YEUX**

**ATTENTION**



**POISON**

Contenu net : 10 litres

Gharda Chemicals Limited

660 Newtown Yardley Road, Suite 106  
Newtown, PA 18940  
(215) 968-9474

L'herbicide agricole à base de dicamba Oracle® supprime les mauvaises herbes à feuilles larges dans les céréales, le maïs, les champs où l'on pratique le travail réduit du sol (avant le semis et le labour réduit), les graminées des prairies, les pâturages, les terres non cultivées (jachère et chaume), la fétuque rouge, la graine de l'alpiste des Canaries (*Phalaris canariensis*), les semis de graminées cultivées pour la semence et le fourrage, ainsi que les bleuets nains. Pour la suppression des broussailles de feuillus et de conifères, ainsi que des mauvaises herbes à feuilles larges dans les zones non cultivées : en bordure des routes, dans les droits de passage des lignes électriques, des pipelines et des voies ferrées, dans les aéroports, les bases militaires, sur les pelouses, les terres abandonnées et autres endroits similaires non cultivés.

### **PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES:**

1. L'herbicide agricole à base de dicamba Oracle ne devrait pas être appliqué sur ou près des arbres ou des plantes que l'on désire conserver.
2. Appliquer l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle lorsque la température de l'air se situe entre 10 et 25 °C. Ne pas appliquer lorsqu'il y a un risque de chute brutale de la température au cours de la nuit suivant le traitement.
3. Ne pas contaminer les eaux d'irrigation ou d'usage domestique. Nettoyer à fond l'équipement d'application après l'usage.
4. Ne pas traiter dans des endroits où le mouvement de pénétration dans le sol ou le lessivage de surface risquent d'amener l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle en contact avec les racines de plantes à conserver.
5. Des dommages à la culture peuvent survenir si l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle est appliqué à un stade de la culture autre que celui recommandé. (NOTE : Les cultures qui sont soumises à des stress causés par les conditions environnementales, telles qu'un excès d'eau, une sécheresse, des maladies, etc., peuvent souffrir un ralentissement additionnel et montrer des symptômes plus prononcés de dommages si l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle est appliqué. Cependant, le dommage à la culture qui peut survenir est généralement plus que compensé par la suppression des mauvaises herbes obtenue.)
6. N'ajouter aucun autre produit tel qu'huile, agents mouillants, émulsifiants, détergents, mouillants-adhésifs ou dispersants à l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle appliqué aux cultures.
7. Pour obtenir de l'information sur l'utilisation de la végétation traitée pour l'alimentation et le pacage des bovins de boucherie et des vaches laitières, ainsi que des recommandations sur les périodes d'attente entre le traitement et la récolte des cultures traitées, consulter le texte sur les restrictions de pâturage dans la section « Mode d'emploi » du livret ci-joint.
8. Si l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle est mélangé en réservoir avec un autre produit, comme le 2,4-D, consulter l'étiquette de ce produit pour connaître les mises en garde, restrictions, doses d'emploi et périodes d'application, et les autres espèces de mauvaises herbes supprimées.
9. S'assurer que l'équipement de pulvérisation utilisé pour appliquer l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle est correctement nettoyé avant de le réutiliser pour appliquer d'autres produits chimiques. Voir à cet effet la section sur la méthode suggérée pour le nettoyage de l'équipement de pulvérisation.
10. Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consulter le site Internet de CropLife Canada au [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

## **DANGERS ENVIRONNEMENTAUX**

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés.

Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI dans le livret ci-joint.

## **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE**

Gestion de la résistance à l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle, herbicide du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle ou les herbicides du même groupe 4 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes dans les champs.
- Utiliser des mélanges en réservoir contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler, le cas échéant, des signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Gharda Chemicals Limited en composant le 215-968-9474.

## **PRÉCAUTIONS**

1. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
2. Nocif en cas d'ingestion ou d'absorption cutanée.
3. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
4. Dégeler si le produit a gelé. Agiter avant l'usage.
5. Les préposés à l'application doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques.

6. Pour les terres non agricoles (bords de route, emprises hydroélectriques, de pipeline et de voies ferrées, zones aéroportuaires, bases militaires, gazon en plaques, terrains vagues) les préposés à l'application doivent porter une combinaison de travail par-dessus un pantalon long, une chemise à manches longues de même que des gants résistant aux produits chimiques.
7. NE PAS retourner dans un champ traité au cours des 12 heures suivant le traitement.
8. NE PAS utiliser ce produit en zone résidentielle, c'est-à-dire des sites où des personnes peuvent être exposées au produit durant la pulvérisation ou après, notamment à proximité des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeu et des bâtiments publics.

| <b>PREMIERS SOINS</b><br>(acide benzoïque substitué)   |  |
|--|--|
| En cas d'inhalation :  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déplacer la personne vers une source d'air frais</li> <li>• Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence par le bouche-à-bouche, si possible.</li> <li>• Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.</li> </ul>   |
| En cas de contact avec la peau ou les vêtements :  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Enlever les vêtements contaminés.</li> <li>• Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.</li> <li>• Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.</li> </ul>  |
| En cas de contact avec les yeux :  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.</li> <li>• Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil.</li> <li>• Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.</li> </ul>  |
| En cas d'ingestion :   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.</li> <li>• Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler.</li> <li>• Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin.</li> <li>• Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.</li> </ul> |
| <b>LIGNE DIRECTE</b><br>(acide benzoïque substitué)  |  |
| Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. Pour des renseignements sur le traitement médical d'urgence, appeler le 1-866-359-5660 |  |
| <b>NOTE AU MÉDECIN</b>   |  |
| Des dommages probables aux muqueuses peuvent contre-indiquer l'utilisation du lavage gastrique.  |  |

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Le dicamba peut causer une irritation grave des yeux, et une irritation de la peau et des muqueuses. Les symptômes d'une exposition à de très fortes doses peuvent comprendre des étourdissements, une faiblesse musculaire, une perte d'appétit, une perte de poids, des vomissements, un ralentissement du rythme cardiaque, un souffle court, une excitation, une contraction des muscles, une dépression, une incontinence, une cyanose, des spasmes musculaires, un épuisement et une perte de voix. Traiter selon les symptômes.

## **MODE D'EMPLOI**

NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (tels que lacs, rivières, broussiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides), les habitats estuariens ou les habitats marins.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

### **Ruissellement en surface**

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, évaluer les caractéristiques et conditions du site avant le traitement. Les caractéristiques et conditions propices au ruissellement comprennent des pluies abondantes, une pente modérée à abrupte, un sol nu et un sol mal drainé (par exemple les sols compactés, à texture fine ou pauvres en matière organique, comme l'argile).

Le potentiel de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduit grâce à l'aménagement d'une bande de végétation non traitée entre le site traité et la rive des plans ou cours d'eau avoisinants.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

### **Lessivage**

L'emploi de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, particulièrement dans les sites où le sol est perméable (par exemple sols de sable, de sable loameux ou de loam sableux) et/ou lorsque la nappe phréatique est peu profonde.

## **PRÉCAUTIONS CONTRE LA DÉRIVE :**

L'herbicide agricole à base de dicamba Oracle pourrait causer des dommages aux arbres et aux plantes que l'on désire conserver, en particulier le soya, les fleurs, les arbres fruitiers, les vignes, les plantes ornementales, les pois, les pommes de terre, les tomates, le tabac et d'autres plantes à feuilles larges, spécialement quand ils sont en développement et en croissance.

Suivre ces précautions en cas de pulvérisation à proximité de cultures sensibles :

1. Éviter de pulvériser lorsque les vents soufflent en rafales ou qu'ils dépassent 8 km/h et qu'ils se dirigent vers des cultures sensibles. Laisser une zone tampon adéquate entre les surfaces traitées et les plantes sensibles.
2. Pulvériser de façon à produire de grosses gouttelettes, car elles ont moins tendance à dériver hors de la zone cible que les pulvérisations à fines gouttelettes. Choisir des buses conçues pour donner peu de fines gouttelettes. Garder la

pression de pulvérisation sous les 150 kPa et le volume de pulvérisation supérieur à 220 L/ha, à moins d'une indication contraire du fabricant des buses.

3. Ne pas pulvériser lorsqu'il est prévu que la température dépassera les 30 °C.
4. Éviter d'appliquer par temps très humide ou brumeux.

Voir la brochure-étiquette ci-jointe pour obtenir des directives complètes concernant la gestion de la dérive.

## **LIRE LA BROCHURE-ÉTIQUETTE CI-JOINTE POUR CONNAÎTRE LE MODE D'EMPLOI COMPLET**

### **NETTOYAGE ET ÉLIMINATION DES CONTENANTS :**

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Jeter le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **L'herbicide Oracle seul ou avec 2,4-D ou MCPA**

Suivre les directives ci-dessous pour procéder au nettoyage du matériel de pulvérisation après avoir effectué des traitements avec l'herbicide Oracle seul ou additionné de 2,4-D ou de MCPA.

1. Arroser à fond les surfaces intérieures et extérieures de l'appareil en remplissant d'eau la moitié du réservoir. Vidanger le réservoir en faisant fonctionner le pulvérisateur jusqu'à ce que le système soit purgé de l'eau de rinçage.
2. Remplir le réservoir d'eau, puis ajouter 1 L d'ammoniaque domestique pour chaque 100 L d'eau. Actionner la pompe pendant 15 à 20 minutes afin de faire circuler la solution. Finalement, laisser s'échapper une petite quantité de la solution d'ammoniaque par la rampe du pulvérisateur et les buses.
3. Vider le réservoir en faisant passer la solution par la rampe.
4. Enlever les buses et les filtres et rincer l'appareil avec deux réservoirs remplis d'eau.

### **L'herbicide Oracle avec d'autres herbicides**

Les directives ci-dessous concernent le nettoyage du pulvérisateur utilisé pour une application de l'herbicide Oracle utilisé dans un mélange en réservoir avec des poudres mouillables (WP), des concentrés émulsifiables (EC) ou d'autres types de préparations solubles dans l'eau. (Si vous utilisez des mélanges de l'herbicide Oracle avec des préparations hydrosolubles, vous devrez ajouter du détergent à l'eau de rinçage).

1. Arroser à fond les surfaces intérieures et extérieures de l'appareil en remplissant d'eau la moitié du réservoir. Vidanger le réservoir en faisant fonctionner le pulvérisateur jusqu'à ce que le système soit purgé de l'eau de rinçage.

2. Remplir le réservoir d'eau et ajouter en même temps 1 kg de détergent pour chaque 150 L d'eau. Actionner la pompe pendant 5 à 10 minutes afin de faire circuler la solution de détergent dans le système du pulvérisateur; par la suite, laisser s'échapper une petite quantité de solution par la rampe du pulvérisateur et les buses. Laisser la solution agir pendant plusieurs heures, ou mieux encore, toute la nuit.
3. Vider le réservoir en laissant couler cette solution de détergent par la rampe.
4. Répéter l'étape 1 et suivre à nouveau les étapes 2 et 3.

#### **Remplissage des contenants en vrac :**

1. Le contenant ne doit être rempli à nouveau qu'avec l'herbicide Oracle, par le distributeur ou le détaillant. Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins.
2. Refermer le contenant hermétiquement et le retourner à un centre de vrac autorisé.
3. Avant de remplir à nouveau le contenant, l'examiner soigneusement pour détecter toute trace éventuelle de dommages, comme des fissures, des bosses, des renflements, des brèches, des éraflures, ou des filets endommagés ou usés sur le dispositif de fermeture du contenant.
4. Après le remplissage, vérifier que rien ne coule avant de transporter le contenant.
5. Ne pas remplir ni transporter un contenant endommagé ou qui coule.
6. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.
7. Si le contenant n'est plus destiné à être rempli, consulter la section « Nettoyage et élimination des contenants ».

#### **ENTREPOSAGE :**

1. Conserver l'herbicide Oracle dans son contenant d'origine seulement, loin des autres pesticides, des engrais et des aliments destinés aux humains ou au bétail.
2. Garder le contenant fermé pour prévenir les déversements et la contamination.
3. Garder les emballages secs en tout temps.

#### **AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes et de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Oracle® est une marque déposée de Gharda Chemicals Limited.

® Tous les autres herbicides nommés sont des marques déposées de leurs compagnies respectives.

**GROUPE 4 HERBICIDE**

**ORACLE®**  
**Herbicide agricole à base de dicamba**

USAGE COMMERCIAL

SOLUTION

GARANTIE :

Dicamba, présent sous forme de sel de diméthylamine..... 480 g e. a./L

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 26722 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**AVERTISSEMENT -- IRRITE LES YEUX**

**ATTENTION**



**POISON**

Contenu net : 10 litres

Gharda Chemicals Limited

660 Newtown Yardley Road, Suite 106  
Newtown, PA 18940  
(215) 968-9474



L'herbicide agricole à base de dicamba Oracle® supprime les mauvaises herbes à feuilles larges dans les céréales, le maïs, les champs où l'on pratique le travail réduit du sol (avant le semis et le labour réduit), les graminées des prairies, les pâturages, les terres non cultivées (jachère et chaume), la fétuque rouge, la graine de l'alpiste des Canaries (*Phalaris canariensis*), les semis de graminées cultivées pour la semence et le fourrage, ainsi que les bleuets nains. Pour la suppression des broussailles de feuillus et de conifères, ainsi que des mauvaises herbes à feuilles larges dans les zones non cultivées : en bordure des routes, dans les droits de passage des lignes électriques, des pipelines et des voies ferrées, dans les aéroports, les bases militaires, sur les pelouses, les terres abandonnées et autres endroits similaires non cultivés.

#### **PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES :**

1. L'herbicide agricole à base de dicamba Oracle ne devrait pas être appliqué sur ou près des arbres ou des plantes que l'on désire conserver.
2. Appliquer l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle lorsque la température de l'air se situe entre 10 et 25 °C. Ne pas appliquer lorsqu'il y a un risque de chute brutale de la température au cours de la nuit suivant le traitement.
3. Ne pas contaminer les eaux d'irrigation ou d'usage domestique. Nettoyer à fond l'équipement d'application après l'usage.
4. Ne pas traiter dans des endroits où le mouvement de pénétration dans le sol ou le lessivage de surface risquent d'amener l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle en contact avec les racines de plantes à conserver.
5. Des dommages à la culture peuvent survenir si l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle est appliqué à un stade de la culture autre que celui recommandé. (NOTE : Les cultures qui sont soumises à des stress causés par les conditions environnementales, telles qu'un excès d'eau, une sécheresse, des maladies, etc., peuvent souffrir d'un ralentissement additionnel et montrer des symptômes plus prononcés de dommages si l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle est appliqué. Cependant, le dommage à la culture qui peut survenir est généralement plus que compensé par la suppression des mauvaises herbes obtenue.)
6. N'ajouter aucun autre produit tel que huile, agents mouillants, émulsifiants, détergents, mouillants, adhésifs ou dispersants à l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle appliqué aux cultures.
7. Pour obtenir de l'information sur l'utilisation de la végétation traitée pour l'alimentation et le pacage des bovins de boucherie et des vaches laitières, ainsi que des recommandations sur les périodes d'attente entre le traitement et la récolte des cultures traitées, consulter le texte sur les restrictions de pâturage dans la section Mode d'emploi.
8. Si l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle est mélangé en réservoir avec un autre produit, comme le 2,4-D, consulter l'étiquette de ce produit pour connaître les mises en garde, restrictions, doses d'emploi et périodes d'application, et les autres espèces de mauvaises herbes supprimées.
9. S'assurer que l'équipement de pulvérisation utilisé pour appliquer l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle est correctement nettoyé avant de le réutiliser pour appliquer d'autres produits chimiques. Voir à cet effet la section sur la méthode suggérée pour le nettoyage de l'équipement de pulvérisation.
10. Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca)

## **DANGERS ENVIRONNEMENTAUX**

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés.

Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

### **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE**

Gestion de la résistance à l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle, herbicide du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide à base de dicamba ou les herbicides du même groupe 4 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes dans les champs.
- Utiliser des mélanges en réservoir contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler, le cas échéant, des signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Gharda Chemicals Limited en composant le 215-968-9474.

### **PRÉCAUTIONS :**

1. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
2. Nocif en cas d'ingestion ou d'absorption cutanée.
3. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
4. Dégeler si le produit a gelé. Agiter avant l'usage.
5. Les préposés à l'application doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques.
6. Pour les terres non agricoles (bords de route, emprises hydroélectriques, de pipeline et de voies ferrées, zones aéroportuaires, bases militaires, gazon en plaques, terrains vagues) les préposés à l'application doivent porter une combinaison de travail par-

dessus un pantalon long et une chemise à manches longues de même que des gants résistant aux produits chimiques.

7. NE PAS retourner dans un champ traité au cours des 12 heures suivant le traitement.
8. NE PAS utiliser zone résidentielle, c'est-à-dire des endroits où des personnes peuvent être exposées durant la pulvérisation ou après, notamment à proximité des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeu et des édifices publics.

| <b>PREMIERS SOINS</b><br>(acide benzoïque substitué)   |  |
|--|--|
| En cas d'inhalation :  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déplacer la personne vers une source d'air frais</li> <li>• Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence par le bouche-à-bouche, si possible.</li> <li>• Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.</li> </ul>   |
| En cas de contact avec la peau ou les vêtements :  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Enlever les vêtements contaminés.</li> <li>• Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.</li> <li>• Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.</li> </ul>  |
| En cas de contact avec les yeux :  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.</li> <li>• Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil.</li> <li>• Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.</li> </ul>  |
| En cas d'ingestion :   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.</li> <li>• Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler.</li> <li>• Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin.</li> <li>• Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.</li> </ul> |
| <b>LIGNE DIRECTE</b><br>(acide benzoïque substitué)  |  |
| Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. Pour des renseignements sur le traitement médical d'urgence, appeler le 1-866-359-5660 |  |
| <b>NOTE AU MÉDECIN</b>   |  |
| Des dommages probables aux muqueuses peuvent contre-indiquer l'utilisation du lavage gastrique.  |  |

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Le dicamba peut causer une irritation grave des yeux\*, et une irritation de la peau et des muqueuses. Les symptômes d'une exposition à de très fortes doses peuvent comprendre des étourdissements, une faiblesse musculaire, une perte d'appétit, une perte de poids, des vomissements, un ralentissement du rythme cardiaque, un souffle court, une excitation, une contraction des muscles, une dépression, une incontinence, une

cyanose, des spasmes musculaires, un épuisement et une perte de voix. Traiter selon les symptômes.

## **MODE D'EMPLOI**

NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (tels que lacs, rivières, brouillards, étangs, fondrières des Prairies, crues, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides), les habitats estuariens ou les habitats marins.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

### **Ruissellement en surface**

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, évaluer les caractéristiques et conditions du site avant le traitement. Les caractéristiques et conditions propices au ruissellement comprennent des pluies abondantes, une pente modérée à abrupte, un sol nu et un sol mal drainé (par exemple les sols compactés, à texture fine ou pauvres en matière organique, comme l'argile).

Le potentiel de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduit grâce à l'aménagement d'une bande de végétation non traitée entre le site traité et la rive des plans ou cours d'eau avoisinants.

NE PAS appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

### **Lessivage**

L'emploi de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, particulièrement dans les sites où le sol est perméable (par exemple sols de sable, de sable limoneux ou de loam sableux) et/ou lorsque la nappe phréatique est peu profonde.

## **PRÉCAUTIONS CONTRE LA DÉRIVE**

L'herbicide agricole à base de dicamba Oracle pourrait causer des dommages aux arbres et plantes que l'on désire conserver, en particulier le soja, les fleurs, les arbres fruitiers, les vignes, les plantes ornementales, les pois, les pommes de terre, les tomates, le tabac et d'autres plantes à feuilles larges, spécialement quand ils sont en développement et en croissance.

Suivre ces précautions en cas de pulvérisation à proximité de cultures sensibles :

1. Éviter de pulvériser lorsque le vent souffle en rafales ou qu'ils dépassent 8 km/h et qu'ils se dirigent vers des cultures sensibles. Laisser une zone tampon adéquate entre les surfaces traitées et les plantes sensibles.
2. Pulvériser de façon à produire de grosses gouttelettes, car elles ont moins tendance à dériver hors de la zone cible que les pulvérisations à fines gouttelettes. Choisir des buses conçues pour donner peu de fines gouttelettes. Garder la pression de pulvérisation sous les 150 kPa et le volume de pulvérisation supérieur à 220 L/ha, à moins d'une indication contraire du fabricant des buses.
3. Ne pas pulvériser lorsqu'il est prévu que la température dépassera les 30 °C.
4. Éviter d'appliquer par temps très humide ou brumeux.

## **GESTION DE LA DÉRIVE**

### **Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole :**

NE PAS appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus du sol ou du couvert végétal.

### **Pulvérisation par voie aérienne**

NE PAS appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer ce produit lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe de pulvérisation NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

### **Zones tampons**

Aucune zone tampon n'est requise pour l'utilisation des méthodes ou des équipements de pulvérisation suivants : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal, traitement localisé, pulvérisateur intercalaire avec écrans protecteurs, bassinage du sol et incorporation au sol.

Dans le cas de l'application dans des emprises, aucune zone tampon n'est requise pour protéger les habitats terrestres sensibles. Toutefois, il faut recourir à la meilleure stratégie d'application possible pour réduire la dérive hors cible, en tenant compte des conditions météorologiques (par exemple la direction du vent ou un vent faible) et de l'équipement de pulvérisation (par exemple pulvérisation de gouttelettes de taille grossière et réduction maximale de la hauteur de pulvérisation au-dessus du couvert végétal). Les préposés à l'application doivent cependant respecter les zones tampons prescrites pour la protection des habitats aquatiques sensibles.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus rapprochée en aval des habitats terrestres sensibles (tels que pâturages, terres boisées, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et terres arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides) et des habitats estuariens ou marins sensibles.

Lorsqu'on emploie un mélange en réservoir, il faut prendre connaissance de l'étiquette des autres produits entrant dans le mélange, et respecter la zone tampon la plus vaste parmi celles exigées pour ces produits (restriction la plus sévère).

## Zones tampons pour les utilisations dans des sites agricoles et non agricoles – gouttelettes de taille grossière (ASAE)

| Méthode d'application   | Culture   |                   | Zones tampons (en mètres) nécessaires à la protection des : |             |   |             |                     |
|-------------------------|---|-------------------|---|-------------|---|-------------|---------------------|
|                         |   |                   | habitats d'eau douce d'une profondeur de :                  |             | habitats estuariens ou marins d'une profondeur de |             | habitats terrestres |
|                         |   |                   | moins de 1 m  | plus de 1 m | moins de 1 m                                      | plus de 1 m |                     |
| Pulvérisateur agricole* | Orge, avoine, seigle, blé, graines d'alpiste des Canaries, graminées fourragères (semis)                                |                   | 0   | 0           | 0   | 0           | 1                   |
|                         | Maïs, graminées fourragères (établies), fétuque rouge   |                   | 1   | 1           | 0   | 0           | 4                   |
|                         | Terres en chaume ou en jachère  |                   | 1   | 1           | 0   | 0           | 5                   |
|                         | Pâturages, parcours et terres non agricoles (incluant les emprises et la destruction des broussailles) (2,2 kg m.a./ha) |                   | 1   | 1           | 0   | 0           | 10                  |
|                         | Bleuets nains   |                   | 1   | 1           | 1   | 0           | 15                  |
|                         | Terres non agricoles (incluant les emprises et la destruction des broussailles) (4,4 kg m.a./ha)                        |                   | 1   | 1           | 1   | 0           | 20                  |
| Pulvérisation aérienne  | Orge, avoine, seigle, blé (Ouest canadien seulement)  | Voilure fixe      | 0   | 0           | 0   | 0           | 50                  |
|                         |   | Voilure tournante | 0   | 0           | 0   | 0           | 45                  |
|                         | Terres non agricoles (incluant les emprises et les terres incultes)**   | Voilure fixe      | 45  | 30          | 0   | 0           | 800                 |
|                         |   | Voilure tournante | 30  | 20          | 0   | 0           | 525                 |

\* Dans le cas du pulvérisateur agricole, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans et de cônes de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe de pulvérisation est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal permettent de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 70 %. L'utilisation d'une rampe de pulvérisation

dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur inférieure à 30 centimètres du couvert végétal permet de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 30 %.

\*\* Des zones tampons pour la protection des habitats terrestres ne sont pas requises pour les applications sur les emprises (notamment les ballasts de voies ferrées, les emprises de chemins de fer, les emprises hydroélectriques, les servitudes d'utilité publique, les routes, et les terrains d'entraînement et les champs de tir des bases militaires).

## **CÉRÉALES** (non contre-ensemencées de légumineuses)

Notes sur le traitement:

1. Pour de meilleurs résultats, pulvériser lorsque les mauvaises herbes sont au stade de 2 à 3 feuilles et que les rosettes n'excèdent pas 5 cm de diamètre.
2. Utiliser la dose la plus élevée pour traiter des mauvaises herbes à un stade de croissance plus avancé ou quand la végétation est plus dense.
3. Des dommages à la culture risquent de survenir si l'application est effectuée à un stade autre que celui recommandé.
4. Ne pas appliquer l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle, seul ou en mélange, si la culture est contre-ensemencée de légumineuses.

### **DÉLAI DE SÉCURITÉ APRÈS TRAITEMENT :**

NE PAS retourner dans un champ traité au cours des 12 heures suivant le traitement.

#### **Application terrestre :**

Appliquer l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle ou les mélanges en réservoir contenant l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle dans au moins 110 litres d'eau à l'hectare.

Les préposés à l'application doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques.

#### **Précautions pour le traitement aérien**

##### **Application aérienne (Ouest canadien seulement) :**

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon le taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

#### **Mises en garde concernant l'utilisation**

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage-Application de pesticides par aéronef* développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

### **Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire**

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré mélangé contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque résistants aux produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

### **Mises en garde propres au produit**

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-215-968-9474. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes :

1. L'herbicide agricole à base de dicamba Oracle ou les mélanges en réservoir de l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle et d'herbicides de type phénoxy peuvent être appliqués par voie aérienne en utilisant au moins 20 litres d'eau à l'hectare.
2. Appliquer l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle seul à un taux de 230 mL/ha ou mélanger l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle en réservoir au taux de 230 mL/ha avec le taux recommandé d'herbicide phénoxy, tel que spécifié sur cette étiquette.
3. Ne pas traiter lorsque la vitesse du vent est supérieure à 15 km/h.



4. Ne pas utiliser une pression supérieure à 200 kPa.
5. Ne pas pulvériser lorsque le vent souffle en direction de cultures sensibles avoisinantes, de jardins ou de brise-vent.

| <b>Mauvaises herbes supprimées (en ordre alphabétique)</b>   | <b>Dose de l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle</b>            | <b>Mélange en réservoir</b>         |
|--|---|-------------------------------------|
| chardon des champs (partie aérienne seulement)<br>gaillet grateron (dose élevée seulement)<br>laiteron des champs (partie aérienne seulement)<br>renouée liseron<br>renouée persicaire<br>renouée scabre<br>saponaire des vaches<br>sarrasin de Tartarie,<br>spargoute des champs                                | herbicide agricole à base de dicamba Oracle Oracle seul à 230-290 mL/ha | aucun                               |
| Toutes les espèces ci-dessus, plus :<br>amarante à racine rouge<br>ansérine de Russie<br>bardane (jeunes plantules)<br>bourse-à-pasteur<br>canola spontané*<br>kochia à balais<br>lampourde glouteron<br>ortie royale**<br>radis sauvage<br>sagesse-des-chirurgiens<br>soude roulante<br>tournesols spontanés*** | herbicide agricole à base de dicamba Oracle à 230 mL/ha +               | 2,4-D amine ou MCPA amine ou MCPA K |
| Toutes les espèces ci-dessus, plus :<br>ortie royale**<br>spargoute des champs<br>stellaire moyenne<br>tabouret des champs<br>tournesols spontanés***  | herbicide agricole à base de dicamba Oracle à 230 mL/ha +               | Sencor ou Lexone                    |
| Toutes les espèces ci-dessus, plus :<br>canola spontané*<br>chardon des champs (partie aérienne seulement)<br>laiteron des champs (partie aérienne seulement)<br>renouée liseron   | herbicide agricole à base de dicamba Oracle à 230 mL/ha +               | Ally                                |

\* On obtiendra de meilleurs résultats si l'application est faite avant la montée en graine du canola, quand cette mauvaise herbe est au stade de 2 à 4 feuilles.

\*\* Utiliser l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle + MCPA K pour supprimer l'ortie royale. Appliquer au stade de 2 à 3 feuilles de la mauvaise herbe pour obtenir de meilleurs résultats. L'ortie royale risque de ne pas être supprimée si on applique l'herbicide à un stade plus avancé de la culture et des mauvaises herbes.

\*\*\* Selon les conditions de croissance, la suppression peut être légèrement retardée.

## DIRECTIVES D'APPLICATION POUR LES CÉRÉALES :

L'herbicide agricole à base de dicamba Oracle peut être appliqué dans les cultures suivantes :

- blé de printemps
- orge de printemps
- blé d'hiver
- avoine
- seigle de printemps

Les sections ci-après fournissent les directives d'application dans ces cultures.

### Blé de printemps:

| Mélange d'herbicides                             | Dose/ha                                | Stade de la culture |
|--|--|---------------------|
| Herbicide agricole à base de dicamba Oracle seul | 230-290 mL/ha                          | 2 – 5 feuilles      |
| + 2,4-D amine                                    | 850 mL/ha (500 g/L d'ingrédient actif) | 2 – 5 feuilles      |
| ou MCPA amine                                    | 850 mL/ha (500 g/L d'ingrédient actif) | 2 – 5 feuilles      |
| ou MCPA K  | 1,1 L/ha (400 g/L d'ingrédient actif)  | 2 – 5 feuilles      |
| ou Sencor 500*                                   | 275-425 mL/ha**                        | 2 – 3 feuilles      |
| ou Lexone DF*                                    | 275 g/ha                               | 2 – 3 feuilles      |
| ou Ally ***                                      | 5 g/ha                                 | 2 – 5 feuilles      |

\* Les mélanges en réservoir avec Sencor/Lexone ne valent que pour l'Ouest canadien seulement. L'application peut être retardée jusqu'au stade de 4 feuilles de la culture, mais la tolérance de la culture pourrait être réduite. Appliquer l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle à raison de 230 mL/ha avec Sencor/Lexone.

\*\* Utiliser la dose la plus élevée de Sencor 500 pour supprimer les tournesols spontanés.

\*\*\* Les mélanges en réservoir avec Ally ne valent que pour l'Ouest canadien seulement. Appliquer l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle à raison de 230 mL/ha avec Ally. S'assurer qu'Ally est complètement en suspension dans le réservoir du pulvérisateur avant d'y ajouter l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle.

### Seigle de printemps:

| Mélange d'herbicides                             | Dose/ha                                | Stade de la culture |
|--|--|---------------------|
| Herbicide agricole à base de dicamba Oracle seul | 230-290 mL/ha                          | 2 – 3 feuilles      |
| + 2,4-D amine                                    | 850 mL/ha (500 g/L d'ingrédient actif) | 2 – 5 feuilles      |

### Orge de printemps:

| Mélange d'herbicides                             | Dose/ha                                | Stade de la culture |
|--|--|---------------------|
| Herbicide agricole à base de dicamba Oracle seul | 230-290 mL/ha                          | 2 – 5 feuilles      |
| + 2,4-D amine                                    | 850 mL/ha (500 g/L d'ingrédient actif) | 2 – 5 feuilles      |
| ou MCPA amine                                    | 850 mL/ha (500 g/L d'ingrédient actif) | 2 – 5 feuilles      |
| ou MCPA K  | 1,1 L/ha (400 g/L d'ingrédient actif)  | 2 – 5 feuilles      |
| ou Sencor 500*                                   | 275-425 mL/ha**                        | 2 – 3 feuilles      |
| ou Lexone DF*                                    | 275 g/ha                               | 2 – 3 feuilles      |
| ou Ally ***                                      | 5 g/ha                                 | 2 – 5 feuilles      |

\* Les mélanges en réservoir avec Sencor/Lexone ne valent que pour l'Ouest canadien seulement. NOTE : Ne pas utiliser dans l'orge Klondike.

\*\* Utiliser la dose la plus élevée de Sencor 500 pour supprimer les tournesols spontanés.

\*\*\* Les mélanges en réservoir avec Ally ne valent que pour l'Ouest canadien seulement. Appliquer l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle à raison de 230 mL/ha avec Ally. S'assurer qu'Ally est complètement en suspension dans le réservoir du pulvérisateur avant d'y ajouter l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle. Ne pas ajouter d'agent tensioactif.

### Blé d'hiver:

| Mélange d'herbicides                             | Dose/ha                                | Stade de la culture   |
|--|--|---|
| Herbicide agricole à base de dicamba Oracle seul | 230-290 mL/ha                          | 15-25 cm de hauteur ou avant la sortie de la feuille étendard |
| + 2,4-D amine                                    | 850 mL/ha (500 g/L d'ingrédient actif) | 15-25 cm de hauteur ou avant la sortie de la feuille étendard |
| ou MCPA amine                                    | 850 mL/ha (500 g/L d'ingrédient actif) |   |
| ou MCPA K  | 1,1 L/ha (400 g/L d'ingrédient actif)  |   |

### Avoine:

| Mélange d'herbicides                             | Dose/ha                                | Stade de la culture |
|--|--|---------------------|
| Herbicide agricole à base de dicamba Oracle seul | 230-290 mL/ha                          | 2 – 5 feuilles      |
| ou MCPA amine                                    | 850 mL/ha (500 g/L d'ingrédient actif) | 2 – 5 feuilles      |
| ou MCPA K  | 1,1 L/ha (400 g/L d'ingrédient actif)  | 2 – 5 feuilles      |

## **RESTRICTIONS CONCERNANT LE PÂTURAGE ET LA RÉCOLTE:**

NE PAS laisser le bétail brouter la culture traitée ni la récolter comme fourrage pendant les 7 jours suivant l'application de l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle employé seul ou au moins les 12 semaines suivant l'application d'un mélange en réservoir contenant l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle.

NE PAS récolter le fourrage ou couper le foin pendant les 30 jours suivant l'application. Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

## **MAÏS CULTIVÉ**

### Notes sur le traitement

1. Appliquer l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle ou les mélanges en réservoir contenant l'herbicide Oracle dans 220-350 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 150 à 275 kPa. Utiliser une pulvérisation à grosses gouttelettes.
2. Garder continuellement le mélange en suspension. Si le mélange s'est déposé, agiter vigoureusement avant de le pulvériser.
3. Ne pas appliquer dans le maïs sucré.
4. N'utiliser aucun additif tels qu'huiles, agents mouillants, émulsifiants, détergents, allongeurs, adhésifs ou dispersants ne sont pas recommandés avec l'herbicide agricole à base de dicamba.
5. Par hauteur du maïs, on entend la hauteur de la culture au champ, sans feuille étirée.
6. Quand on utilise des jets dirigés, diriger la pulvérisation sous les feuilles inférieures du maïs et sur les mauvaises herbes et le sol. Ne pas appliquer sur du maïs mesurant plus de 50 cm de hauteur.
7. Ne pas appliquer dans les deux semaines précédant la sortie de l'aigrette quand on utilise l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle seul, jusqu'à une hauteur de 50 cm.
8. Pour une meilleure maîtrise des annuelles, les traiter quand elles sont en croissance active et au stade de plantules. On peut obtenir des résultats décevants si les mauvaises herbes sont à un stade avancé au moment de l'application.
9. Lorsqu'on doit appliquer l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle à proximité de cultures sensibles, effectuer le traitement en prélevée ou en postlevée hâtive pour éviter toute dérive potentielle en direction de ces cultures sensibles.
10. Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca)

Les préposés à l'application doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques.

### DÉLAI D'ATTENTE APRÈS TRAITEMENT :

NE PAS retourner dans un champ traité au cours des 12 heures suivant le traitement.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

**L'Herbicide agricole à base de dicamba Oracle / AZOTE LIQUIDE :**

Les applications de l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle en prélevée sont généralement compatibles avec la plupart des engrais azotés liquides. Afin de vérifier la compatibilité, mélanger dans un petit contenant tous les ingrédients du produit fini dans leurs proportions relatives avant de faire le mélange dans le réservoir. Si, après cinq minutes, il ne se forme ni grumeau, ni résidu, gelée, film, couche huileuse ou tout autre type de précipité, c'est que les ingrédients du mélange de pulvérisation sont compatibles.

| <b>Mauvaises herbes supprimées (en ordre alphabétique)</b>   | <b>Dose de l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle</b>          | <b>Mélange en réservoir</b> |
|--|---|-----------------------------|
| abutilon<br>amarante à racine rouge*<br>ansérine de Russie<br>chardon des champs**<br>chénopode blanc*<br>fausse herbe à poux<br>gaillet grateron<br>grande herbe à poux<br>laiteron des champs**<br>liseron des champs**<br>moutarde de l'Inde<br>moutarde des champs<br>petite herbe à poux*<br>renouée liseron<br>renouée persicaire<br>renouée scabre<br>saponaire des vaches<br>sarrasin de Tartarie<br>sisymbre élevé<br>spargoute des champs<br>vélar d'Orient<br>vélar fausse giroflée | Herbicide agricole à base de dicamba Oracle seul à 600 mL – 1,25 L/ha | aucun                       |

\* Y compris les espèces résistantes à l'atrazine.

\*\* Appliquer l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle annuellement pendant trois ans, au stade de floraison du liseron et au stade du bouton du laiteron et du chardon des champs.

**TRAITEMENT EN PRÉLEVÉE****EST DU CANADA SEULEMENT**

L'herbicide agricole à base de dicamba Oracle peut être utilisé seul à raison de 1,25 L/ha ou mélangé en réservoir avec un des herbicides suivants pour supprimer des mauvaises herbes à feuilles larges et des graminées supplémentaires.

| Herbicide               | Dose/ha        |
|-------------------------|----------------|
| Dual                    | 2,0 - 2,75 L   |
| Dual II                 | 2,0 - 2,75 L   |
| Frontier                | 1,1 - 1,4 L    |
| Primextra Léger         | 5,80 - 7,70 L  |
| Atrazine 480*           | 2,10 L         |
| Prowl 400**             | 4,20 L         |
| Atrazine 480* + Dual II | 2,10 L + 2,0 L |

\* D'autres préparations d'atrazine nécessiteront un calcul pour l'ajustement de la dose, en fonction du pourcentage d'ingrédient actif.

\*\* D'autres préparations de pendiméthaline nécessiteront un calcul pour l'ajustement de la dose, en fonction du pourcentage d'ingrédient actif.

#### Notes sur le traitement de prélevée :

- Appliquer les mélanges en réservoir contenant l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle en traitement terrestre généralisé, après le semis mais avant la levée des mauvaises herbes et du maïs.
- Appliquer sur des sols de texture moyenne à fine contenant plus de 2,5 % de matières organiques.
- Ne pas utiliser sur des sols sableux ou sur des loams sablonneux.
- Éviter tout contact direct entre l'herbicide et la semence de maïs. Si le traitement avec l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle est prévu avant la levée du maïs, la semence de maïs devra être enfouie à 4 cm de profondeur ou plus. Si les graines se trouvent à moins de 4 cm de la surface du sol, retarder l'application de l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle jusqu'au stade de la pointe du maïs.
- Ne pas incorporer. Si les applications sont faites au moment du semis, appliquer l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle suffisamment loin derrière le semoir afin d'éviter toute incorporation de l'herbicide par les roues plombeuses ou par toute autre pièce d'équipement. Si la surface croûtée du sol nécessite l'utilisation d'une houe rotative après un traitement de prélevée, retarder le sarclage à plus de 1,3 cm de profondeur.
- Toujours consulter l'étiquette du produit d'association pour connaître toute restriction ou limitation additionnelle (spécialement pour le type de sol).

#### TRAITEMENT EN POSTLEVÉE

L'herbicide agricole à base de dicamba Oracle ou les mélanges en réservoir contenant l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle peuvent être appliqués en traitement supplémentaire sur le maïs déjà traité au moyen d'un autre herbicide contre les feuilles larges ou d'un antigraminées. La dose de 1,25 L/ha de l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle comme traitement supplémentaire est particulièrement efficace pour la maîtrise de l'abutilon et pour procurer une maîtrise résiduelle prolongée d'autres mauvaises herbes annuelles à germination tardive et à enracinement profond.

Note : Ne pas utiliser d'additif tel qu'huiles, agents mouillants ou agents collants.

**L'herbicide agricole à base de dicamba Oracle utilisé seul :  
Du stade de la pointe au stade de 5 feuilles, dans l'Est et l'Ouest du Canada**

| <b>Herbicide</b>                                 | <b>Dose/ha</b> | <b>Stade du maïs</b>     | <b>Stade des mauvaises herbes</b> |
|--|----------------|--------------------------|-----------------------------------|
| Herbicide agricole à base de dicamba Oracle seul | 1,25 L/ha      | De la levée à 5 feuilles | Prélevée à 2 feuilles*            |

\* Pour de meilleurs résultats, appliquer quand les mauvaises herbes à feuilles larges sont levées et jusqu'au stade de 2 feuilles de leur développement.



**Mélanges avec l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle:  
Est du Canada seulement**

| <b>Herbicide</b>  | <b>Dose/ha</b>                              | <b>Stade du maïs</b>      | <b>Stade des mauvaises herbes</b> |
|---|---|---------------------------|-----------------------------------|
| Herbicide agricole à base de dicamba Oracle + Frontier®                                     | 1,25 L/ha +<br>1,1 - 1,4 L                  | De la pointe à 3 feuilles | Prélevée à 2 feuilles<br>***      |
| Herbicide agricole à base de dicamba Oracle + Atrazine 480*                                 | 1,25 L +<br>2,10 L                          | De la pointe à 5 feuilles | Prélevée à 2 feuilles             |
| Herbicide agricole à base de dicamba Oracle + Atrazine 480*+ Dual II                        | 0,6 - 1,25 L +<br>2,3 L +<br>2,0 – 2,75 L   | De la pointe à 2 feuilles | Levée à 2 feuilles                |
| Herbicide agricole à base de dicamba Oracle + Primextra® Léger                              | 0,6 - 1,25 L +<br>5,80 + 7,70 L             | De la pointe à 2 feuilles | Levée à 2 feuilles                |
| Herbicide agricole à base de dicamba Oracle + Prowl® 400**                                  | 0,6 - 1,25 L +<br>4,20 L                    | De la pointe à 4 feuilles | Prélevée à 2 feuilles             |
| Herbicide agricole à base de dicamba Oracle + Ultim® 37.4 DF + tensioactif non ionique      | 0,6 L +<br>1 sac +<br>0,2 % v/v             | De la pointe à 6 feuilles | Levée à 6 feuilles                |
| Herbicide agricole à base de dicamba Oracle + Elim® EP + tensioactif non ionique            | 0,6 L +<br>60g +<br>0,2 % v/v               | De la pointe à 3 feuilles | Levée à 4 feuilles                |
| Herbicide agricole à base de dicamba Oracle + Dual II                                       | 0,6 - 1,25 L +<br>2,0 - 2,75 L              | De la pointe à 2 feuilles | Levée à 2 feuilles                |
| Herbicide agricole à base de dicamba Oracle + Prowl 400** Elim EP + tensioactif non ionique | 0,625 L +<br>2,5 L +<br>50 g +<br>0,2 % v/v | De la pointe à 3 feuilles | Levée à 4 feuilles                |

- \* D'autres préparations d'atrazine nécessiteront un calcul pour l'ajustement de la dose, en fonction du pourcentage d'ingrédient actif.
- \*\* D'autres préparations de pendiméthaline nécessiteront un calcul pour l'ajustement de la dose, en fonction du pourcentage d'ingrédient actif.
- \*\*\* Pour éliminer les mauvaises herbes annuelles, traiter avant le stade de deux feuilles.

**Maïs : de la pointe à 50 cm de hauteur  
Est et Ouest du Canada seulement**

| <b>Herbicide</b>  | <b>Dose/ha</b> | <b>Stade du maïs</b>  | <b>Stade des mauvaises herbes</b> |
|---|----------------|---|-----------------------------------|
| Herbicide agricole à base de dicamba Oracle seul          | 600 mL         | De la levée à 50 cm de hauteur (jets dirigés dans maïs de 20 à 50 cm) | Prélevée à 2 feuilles             |
| Herbicide agricole à base de dicamba Oracle + 2,4-D amine | 290 mL + 850mL | De la levée à 50 cm de hauteur (jets dirigés dans maïs de 20 à 50 cm) | Prélevée à 2 feuilles             |

**Applications séquentielles de l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle  
Est et Ouest du Canada**

L'herbicide agricole à base de dicamba Oracle peut être appliqué successivement à une autre application de l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle pour supprimer des mauvaises herbes à levée tardive, comme le liseron des champs, le chardon des champs et l'abutilon. Suivre les directives d'application données à la section sur l'emploi de l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle seul pour le traitement en postlevée dans le maïs (jusqu'à 50 cm de hauteur).

**RESTRICTIONS CONCERNANT LE PÂTURAGE ET LA RÉCOLTE :**

NE PAS laisser le bétail brouter la culture traitée ni la récolter comme fourrage pendant les 7 jours suivant l'application de l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle employé seul ou au moins les 12 semaines suivant l'application d'un mélange en réservoir contenant l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle.

NE PAS récolter le fourrage ou couper le foin pendant les 30 jours suivant l'application. Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

**TRAVAIL RÉDUIT DU SOL (SUPPRESSION DES MAUVAISES  
HERBES AVANT LE SEMIS)**

Notes sur le traitement :

1. Dans les systèmes à travail réduit du sol, on peut faire des applications de l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle + Roundup® sur les graminées annuelles et les feuilles larges annuelles déjà levées avant un semis de blé, d'orge, de seigle, d'avoine ou de maïs fourrager seulement.
2. Ne pas appliquer avant un semis de maïs sucré.
3. Le semis devrait suivre peu après l'application, puisque ce mélange en réservoir ne procure aucune suppression résiduelle des mauvaises herbes.
4. Si on tarde à semer après l'application du mélange, cela permettra aux mauvaises herbes de lever entre l'application du produit et la levée de la culture.
5. Pour le maïs fourrager, appliquer sur des sols de texture moyenne à fine contenant plus de 2,5 % de matières organiques. Ne pas utiliser sur les sols sablonneux ou sur les loams sablonneux.
6. Certaines cultures à feuilles larges comme le maïs sucré, les lentilles, les pois, le canola et le lin pourraient être endommagées par une application en présemis de

ce mélange; ces cultures ne devraient donc pas être semées après l'utilisation de ce mélange en réservoir.

7. Dans certaines conditions de stress, comme une sécheresse ou du temps froid, ou lorsque que de l'eau extrêmement dure (> 700 ppm de Ca + Mg) est utilisée, l'ajout de 50 L/ha d'eau à ce mélange en réservoir aidera à obtenir de meilleurs résultats

| <b>Mauvaises herbes Supprimées (en ordre alphabétique)</b>   | <b>Dose de l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle</b> | <b>Mélange en réservoir</b>   |
|--|--|---|
| <b>Graminées annuelles</b><br>(Appliquer n'importe quand entre la levée et l'épiaison)<br>brome des toits<br>céréales spontanées<br>folle avoine<br>ivraie de Perse<br>sétaire verte   | Herbicide agricole à base de dicamba Oracle, 315 mL/ha +     | Roundup à 935 mL/ha + 0,5 L d'un agent tensioactif non ionique dans 100 L d'eau |
| <b>Feuilles larges annuelles</b><br>(Appliquer jusqu'à 15 cm de hauteur)<br>amarante à racine rouge<br>canola spontané<br>chénopode blanc<br>moutarde des champs<br>renouée<br>renouée liseron*<br>renouée persicaire<br>saponaire des vaches<br>sagesse-des-chirurgiens**<br>kochia à balais<br>soude roulante<br>tabouret des champs** | Herbicide agricole à base de dicamba Oracle, 315 mL/ha +     | Roundup à 935 mL/ha + 0,5 L d'un agent tensioactif non ionique dans 100 L d'eau |
| <b>Vivaces</b><br>(Appliquer avant l'épiaison ou le brunissement des feuilles du bas)<br>orge queue d'écureuil<br>(élimination partielle seulement)  | Herbicide agricole à base de dicamba Oracle, 315 mL/ha +     | Roundup à 935 mL/ha + 0,5 L d'un agent tensioactif non ionique dans 100 L d'eau |

\* Appliquer au stade de 1 à 4 feuilles.

\*\* Pour une maîtrise optimale des mauvaises herbes annuelles d'hiver comme la sagesse-des-chirurgiens et le tabouret des champs, du 2,4-D devrait être appliqué aux mauvaises herbes levées et en croissance active, durant l'automne précédant l'application du mélange de l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle + Roundup en présemis au printemps. Consulter l'étiquette du 2,4-D pour connaître les doses appropriées.

# **SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LES JACHÈRES À TRAVAIL RÉDUIT DU SOL**

## Notes sur le traitement:

1. Appliquer les mélanges en réservoir contenant l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle au printemps sur les sols en jachère où les plantules de mauvaises herbes sont levées et en croissance active, aux stades de 2 à 4 feuilles.
2. La maîtrise pourrait être réduite si les mauvaises herbes sont à un stade plus avancé au moment de l'application.

Les préposés à l'application doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques.

**DÉLAI DE SÉCURITÉ APRÈS TRAITEMENT :**

**NE PAS retourner dans un champ traité au cours des 12 heures suivant le traitement.**

**NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.**

| <b>Mauvaises herbes supprimées (en ordre alphabétique)</b>  | <b>Dose de l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle</b> | <b>Mélange en réservoir</b>   |
|---|--|---|
| amarante à racine rouge<br>bourse-à-pasteur<br>chardon des champs (partie aérienne seulement)<br>chénopode blanc<br>laiteron des champs (partie aérienne seulement)<br>moutarde des champs<br>renouée liseron<br>renouée persicaire<br>renouée scabre<br>saponaire des vaches<br>sagesse-des-chirurgiens<br>kochia à balais<br>sarrasin de Tartarie<br>soude roulante | 230 - 290 mL/ha +  | 1,1 L/ha de 2,4-D amine 500<br>OU<br>920 mL/ha de 2,4-D L.V. ester<br>600 dans 50-100 L d'eau                           |
| amarante à racine rouge**<br>canola spontané<br>céréales spontanées<br>chénopode blanc<br>folle avoine<br>kochia à balais<br>moutarde des champs<br>orge queue d'écureuil**<br>renouée liseron**<br>renouée persicaire<br>saponaire des vaches<br>sagesse-des-chirurgiens*<br>sétaire verte<br>soude roulante<br>tabouret des champs                                  | 290 mL/ha +  | 750 mL –1,0 L/ha<br>Roundup® +<br>350 mL d'un agent tensioactif non ionique approuvé pour cet usage dans 50-100 L d'eau |
| renouée liseron   | 600 mL/ha +  | 750 mL –1,0 L/ha<br>Roundup® +<br>350 mL d'un agent tensioactif non ionique approuvé dans 50-100 L d'eau                |

\* Pour la suppression de la sagesse-des-chirurgiens, utiliser 1 L/ha de Roundup.

\*\* Répression seulement.

#### **Notes sur l'application de l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle avec Roundup® :**

1. Ces mélanges en réservoir devraient être appliqués sur les mauvaises herbes levées et en croissance active ayant une hauteur de 8 à 15 cm.
2. Utiliser la dose la plus forte de Roundup lorsque les mauvaises herbes ont atteint un stade de croissance plus avancé.

3. Pour supprimer les mauvaises herbes vivaces, consulter la section appropriée de cette étiquette pour connaître les bons stades de croissance et les stades d'application recommandés.
4. La suppression pourrait être réduite si on utilise une eau boueuse telle que l'eau provenant d'un étang ou d'un fossé non entretenu.

## **SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LA JACHÈRE ET LE CHAUME**

### Notes sur le traitement :

1. Appliquer l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle dans 110 - 220 litres d'eau à l'hectare.
2. Pour une suppression optimale du chardon des champs, il faut utiliser une approche à long terme qui comprend des traitements de la culture, post-récolte et de jachère, combinés à des techniques de travail du sol.
3. Si l'application est faite après le 1<sup>er</sup> septembre ou si le taux d'humidité du sol est extrêmement faible après l'application, des dommages à la culture pourraient survenir le printemps suivant.

Les préposés à l'application doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques.

### DÉLAI DE SÉCURITÉ APRÈS TRAITEMENT :

NE PAS retourner dans un champ traité au cours des 12 heures suivant le traitement.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

| <b>Mauvaises herbes supprimées (en ordre alphabétique)</b>   | <b>Dose</b>   | <b>Cultures possibles l'année suivante</b>                        |
|--|---|---|
| chardon des champs<br>laiteron des champs<br>liseron des champs<br>pâquerette vivace<br>patience crépue (partie aérienne)<br>sénéçon jacobée<br>verge d'or | Herbicide agricole à base de dicamba Oracle seul à raison de 2,5 L/ha   | céréales<br>soya<br>maïs cultivé<br>haricots blancs<br>maïs sucré |
| chardon des champs<br>laiteron des champs  | Herbicide agricole à base de dicamba Oracle à 1,25 L/ha + Roundup® à 1,7 L/ha + 350 mL d'un agent tensioactif non ionique | Toutes les cultures ci-dessus plus le canola                      |

### **Directives d'application**

### Notes sur le traitement des jachères :

1. Travailler le sol au printemps et appliquer l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle lorsque :

| Mauvaises herbes        | Stade de croissance des mauvaises herbes   |
|-------------------------|--|
| chardons                | la majorité des chardons sont levés et avant le stade de début des boutons (15 - 25 cm de hauteur) |
| liseron des champs      | au stade de floraison  |
| autres mauvaises herbes | au stade de début des boutons  |

2. Travailler le sol trois semaines après le traitement.

Notes sur le traitement des chaumes :

1. Traiter les repousses après la récolte et au moins deux semaines avant un gel meurtrier.

**Suppression des vivaces en rosette dans les jachères**

Notes sur le traitement :

1. Pour une suppression optimale du chardon des champs, il faut utiliser une approche à long terme qui comprend des traitements de la culture, post-récolte et de jachère, combinés à des techniques de travail du sol.
2. Travailler la terre au début du printemps et continuer, au besoin, tout au long de l'été. Note : travailler la terre pour la dernière fois avant la fin de juillet (entre le 15 juillet et le 1<sup>er</sup> août); le travail du sol final devrait couper le chardon de 5 à 7,5 cm sous la surface du sol.
3. Traiter avec 110 à 220 L/ha d'eau lorsque la majorité des chardons levés sont au stade de rosette trapue de 15 à 25 cm diamètre.
4. Appliquer au moins deux semaines avant un gel meurtrier.
5. Travailler le sol trois semaines après l'application.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

| Mauvaises herbes supprimées | Dose      | Cultures possibles l'année suivante                             |
|-----------------------------|-----------|---|
| chardon des champs          | 1,25 L/ha | céréales<br>maïs fourrager<br>haricots blancs<br>canola<br>soya |

**PÂTURAGES, PARCOURS ET ZONES GÉNÉRALES NON CULTIVÉES DES FERMES**

Notes sur le traitement :

Pour la **SUPPRESSION** des mauvaises herbes à feuilles larges:



1. Appliquer l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle ou les mélanges en réservoir contenant l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle dans 110 - 220 litres d'eau à l'hectare, lorsque les mauvaises herbes sont en pleine croissance. Une couverture complète du feuillage est nécessaire pour supprimer les mauvaises herbes.
2. Ne pas appliquer l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle ni des mélanges en réservoir contenant l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle si le pâturage est contre-ensemencé de légumineuses.

Les préposés à l'application doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques.

**DÉLAI DE SÉCURITÉ APRÈS TRAITEMENT :**

NE PAS retourner dans un champ traité au cours des 12 heures suivant le traitement.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

| <b>Mauvaises herbes supprimées (en ordre alphabétique)</b>   | <b>Dose de l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle</b>          | <b>Mélange en réservoir</b>   |
|--|---|---|
| chardon des champs<br>laiteron des champs<br>liseron des champs<br>pâquerette vivace<br>patience crépue (partie aérienne)<br>séneçon jacobée<br>verge d'or | Herbicide agricole à base de dicamba Oracle seul à raison de 2,1 L/ha | aucun   |
| armoïse douce<br>centaurée diffuse<br>cerise de terre<br>euphorbe à feuilles de serpolet<br>herbe de pauvreté<br>petite oseille<br>salsifis majeur         | Herbicide agricole à base de dicamba Oracle seul à raison de 4,6 L/ha | aucun   |
| herbe à la puce  | Herbicide agricole à base de dicamba Oracle à raison de 1,65 L/ha +   | 2,2 L/ha de 2,4-D amine (500 g/L d'ingrédient actif) dans 560 L d'eau /ha |
| carotte sauvage<br>plus autres mauvaises herbes mentionnées sur l'étiquette du 2,4-D amine   | Herbicide agricole à base de dicamba Oracle à raison de 2,1 L/ha +    | 2,2 L/ha de 2,4-D amine (500 g/L d'ingrédient actif)                      |
| Toutes les espèces ci-dessus, plus :<br>autres mauvaises herbes listées sur l'étiquette du 2,4-D amine   | Herbicide agricole à base de dicamba Oracle à raison de 2,1 L/ha +    | 1,83 L/ha de 2,4-D L.V. ester (600 g/L d'ingrédient actif)                |

Pour la suppression des broussailles :

1. L'herbicide agricole à base de dicamba Oracle est efficace pour supprimer les broussailles de plusieurs espèces de feuillus qui poussent le long des clôtures et ailleurs sur la ferme, là où elles sont nuisibles.
2. Appliquer les mélanges en réservoir contenant l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle sur les feuillus au printemps ou au début de l'été (après le déploiement complet des feuilles), soit par traitement des tiges et des feuilles, soit par application terrestre généralisée.
3. Les arbustes et arbres d'une hauteur de plus de 2 mètres devront être taillés. Par la suite, traiter les repousses pendant leur croissance.
4. Ne pas appliquer les mélanges en réservoir contenant l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle si les pâturages ou les terres en friche sont contre-ensemencés de légumineuses.
5. Pour le traitement des tiges et du feuillage, appliquer sur tout le feuillage et les tiges jusqu'au point de ruissellement. La quantité de bouillie pulvérisée à l'hectare varie selon la hauteur et la densité des espèces ligneuses présentes.
6. Pour le traitement terrestre généralisé, appliquer les mélanges en réservoir contenant l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle dans suffisamment d'eau pour mouiller tout le feuillage. Normalement, de 220 à 230 litres d'eau à l'hectare sont recommandés pour les bosquets de broussailles.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

| <b>Mauvaises herbes supprimées (en ordre alphabétique)</b>                                      | <b>Dose de l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle</b>                     | <b>Mélange en réservoir</b>  |
|---|--|--|
| aulne<br>cerisier<br>peuplier faux-tremble<br>symphorine de l'Ouest<br>rosier sauvage<br>saules | herbicide agricole à base de dicamba Oracle à raison de 2,1 L/ha/1 000 L d'eau + | 4,0 L/ha de 2,4-D amine (500 g/L d'ingrédient actif)<br>OU<br>3,3 L/ha de 2,4-D L.V. (600 g/L d'ingrédient actif)        |
| peuplier faux-tremble   | herbicide agricole à base de dicamba Oracle à raison de 3,25 L/ha +              | 4,4 L/ha de 2,4-D amine (500 g/L d'ingrédient actif)<br>OU<br>3,75 L/ha de 2,4-D L.V. ester (600 g/L d'ingrédient actif) |
| rosier aciculaire   | herbicide agricole à base de dicamba Oracle à raison de 3,65 L/ha +              | 4,4 L/ha de 2,4-D amine (500 g/L d'ingrédient actif)<br>OU<br>3,75 L/ha de 2,4-D L.V. ester (600 g/L d'ingrédient actif) |
| symphorine de l'Ouest   | herbicide agricole à base de dicamba Oracle à raison de 3,5 L/ha +               | 3,75 L/ha de 2,4-D L.V. ester (600 g/L d'ingrédient actif)   |

#### **RESTRICTIONS CONCERNANT LE PÂTURAGE ET LA RÉCOLTE :**

NE PAS laisser le bétail brouter la culture traitée ni la récolter comme fourrage pendant les 7 jours suivant l'application de l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle employé

seul ou au moins les 12 semaines suivant l'application d'un mélange en réservoir contenant l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle.

NE PAS récolter le fourrage ou couper le foin pendant les 30 jours suivant l'application.

Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

## PRODUCTION DE SEMENCES

Notes sur le traitement :

### Champs de féruque rouge nouveaux et établis

1. Appliquer l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle ou les mélanges en réservoir contenant l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle dans au moins 110 litres d'eau à l'hectare.
2. On pourra traiter les champs nouvellement ensemencés lorsque la culture aura atteint 5 cm de hauteur.
3. On pourra traiter les champs établis jusqu'au stade de la sortie de la feuille étendard.
4. Pour la suppression du pissenlit, appliquer l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle plus 2,4-D amine en automne, lorsque les mauvaises herbes sont au stade de la rosette ou du début du bouton.

Les préposés à l'application doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques.

NE PAS retourner dans un champ traité au cours des 12 heures suivant le traitement.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

| <b>Mauvaises herbes supprimées (en ordre alphabétique)</b>   | <b>Dose de l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle</b>           | <b>Mélange en réservoir</b>                          |
|--|--|--|
| chardon des champs (partie aérienne)<br>laiteron des champs (partie aérienne)<br>renouée liseron<br>renouée persicaire<br>saponaire des vaches<br>sarrasin de Tartarie<br>spargoute des champs<br>renouée scabre<br>trèfle | herbicide agricole à base de dicamba Oracle seul à raison de 600 mL/ha | aucun  |
| Toutes les espèces ci-dessus, plus :<br>autres mauvaises herbes listées sur l'étiquette du 2,4-D amine   | herbicide agricole à base de dicamba Oracle à raison de 600 mL/ha +    | 1,5 L/ha de 2,4-D amine (500 g/L d'ingrédient actif) |

**Pour la graine de l'alpiste des Canaries (*Phalaris canariensis*) :**

1. L'alpiste des Canaries ne devrait être utilisé que pour nourrir les oiseaux.
2. Pour savoir quelles sont les mauvaises herbes spécifiques supprimées, consulter la liste des espèces supprimées par l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle + MCPA dans la section « Céréales ».

| <b>Herbicide</b>  | <b>Dose</b>          | <b>Stade de croissance de l'alpiste des Canaries</b> |
|---|----------------------|--|
| herbicide agricole à base de dicamba Oracle seul                                      | 290 mL/ha            | 3 - 5 feuilles                                       |
| herbicide agricole à base de dicamba Oracle + MCPA amine (500 g/L d'ingrédient actif) | 290 mL/ha +850 mL/ha | 3 - 5 feuilles                                       |

**Pour les semis de graminées (semées seules ou contre-ensemencées de céréales) :**

Pour la production de semences et de fourrage des semis de graminées suivants:

|                                       |                        |
|---------------------------------------|------------------------|
| agropyre à chaumes rudes              | brome inerme           |
| agropyre à crête                      | fétuque des prés       |
| agropyre à tige bleue var. pubescente | fétuque élevée         |
| agropyre des rives                    | fétuque rouge traçante |
| agropyre élané                        | fléole des prés (mil)  |
| agropyre intermédiaire                | vulpin des prés        |
| alpiste roseau                        |                        |

1. Appliquer l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle ou les mélanges en réservoir contenant l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle dans au moins 110 litres d'eau à l'hectare.
2. L'application sur de jeunes plantules de graminées peut être faite lorsque les graminées sont au stade de 2 à 4 feuilles. Si le semis de graminées est combiné à un semis de céréales, se référer à la section de l'étiquette qui traite des restrictions additionnelles quant au type et au taux d'application conseillés pour les céréales.
3. Si les cultures sont destinées à l'alimentation animale ou à servir de pâturage après un traitement avec l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle ou l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle plus 2,4-D amine ou MCPA, consulter la section qui traite des «Restrictions concernant le pâturage et la récolte».

| <b>Mauvaises herbes supprimées</b><br>(en ordre alphabétique)  | <b>Dose de l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle</b>               | <b>Mélange en réservoir</b>  |
|--|--|--|
| chardon des champs (partie aérienne)<br>ga illet grateron (dose la plus élevée seulement)<br>laiteron des champs (partie aérienne)<br>renouée liseron<br>renouée persicaire<br>saponaire des vaches<br>sarrasin de Tartarie<br>spargoute des champs<br>renouée scabre  | herbicide agricole à base de dicamba Oracle seul à raison de 230-290 mL/ha | aucun  |
| Toutes les espèces ci-dessus, plus :<br>amarante à racine rouge,<br>ansérine de Russie,<br>bardane (jeunes plantules)<br>bourse-à-pasteur<br>canola spontané*<br>kochia à balais,<br>lampourde glouteron<br>ortie royale**<br>radis sauvage,<br>sagesse-des-chirurgiens<br>soude roulante<br>tournesols spontanés*** | herbicide agricole à base de dicamba Oracle à raison de 230-290 mL/ha      | 850 mL/ha de 2,4-D amine (500 g/L d'ingrédient actif)<br>OU<br>850 mL/ha de MCPA amine (500 g/L d'ingrédient actif)<br>OU<br>1,1 L/ha de MCPA K (400 g/L d'ingrédient actif) |

\* On obtiendra de meilleurs résultats si l'application est faite avant la montée en graine du canola, quand cette mauvaise herbe est au stade de 2 à 4 feuilles.

\*\* Utiliser l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle + MCPA K pour supprimer l'ortie royale. Appliquer au stade de 2 à 3 feuilles de la mauvaise herbe pour obtenir de meilleurs résultats. L'ortie royale risque de ne pas être supprimée si on applique l'herbicide à un stade plus avancé de la culture et des mauvaises herbes.

\*\*\* Selon les conditions de croissance, la suppression peut être légèrement retardée.

#### **Pour les pâturages établis de graminées :**

1. Appliquer l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle à raison de 600 mL/ha avec 1,5 L/ha de 2,4-D amine (500 g/L d'ingrédient actif) pour réprimer la luzerne spontanée.
2. Appliquer l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle + 2,4-D amine dans 110 - 220 L d'eau à l'hectare au printemps sur la luzerne en croissance active ayant plus de 5 cm de hauteur.

## BLEUETS NAINS

### Notes sur le traitement :

1. L'herbicide agricole à base de dicamba Oracle peut être utilisé seul ou dans un mélange en réservoir avec 2,4-D L.V. ester.
2. Appliquer l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle ou le mélange en réservoir contenant l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle dans 550 litres d'eau à l'hectare.
3. Appliquer à l'automne lorsque la comptonie voyageuse est encore modérément verte, après la chute de 90 % des feuilles des bleuets. Ce traitement devrait être effectué avant que la zone ne soit brûlée. Le brûlage ou la coupe d'automne devront être effectués quatre à cinq semaines après le traitement pulvérisé. Si on prévoit brûler ou couper le feuillage, il faut le faire le plus tôt possible au printemps afin de réduire les dommages causés aux bleuets.
4. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Les préposés à l'application doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques.

NE PAS retourner dans un champ traité au cours des 12 heures suivant le traitement.

| <b>Mauvaises herbes supprimées</b>                                   | <b>Dose de l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle</b> | <b>Mélange en réservoir</b>                            |
|--|--|--|
| comptonie voyageuse (fougère odorante)<br>kalmia à feuilles étroites | 4,6 – 7,1 L/ha   | aucun  |
| gamme élargie de mauvaises herbes à feuilles larges                  | 2,3 L/ha +   | 5,7 L de 2,4-D L.V. ester (600 g/L d'ingrédient actif) |

### **LES ZONES NON AGRICOLES, TELS QUE BORD DE ROUTE, EMPRISES HYDROÉLECTRIQUES, DE PIPELINES ET DE VOIES FERRÉES, ZONES AÉROPORTUAIRES, BASES MILITAIRES, GAZON EN PLAQUES, TERRAINS VAGUES.**

Les préposés à l'application doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques.

Pour les applications au moyen d'un pulvérisateur manuel à haute pression, les préposés à l'application doivent utiliser un volume maximal de bouillie de 400 L par jour (traitement localisé contre les mauvaises herbes à feuilles larges).

Ne pas retourner dans un champ traité au cours des 12 heures suivant le traitement.

Méthode :

Application terrestre ou aérienne (terre de chaume ou terrain non cultivé).

Application terrestre (bord de routes, aéroports et parcs industriels).

**RESTRICTIONS CONCERNANT LE PÂTURAGE ET LA RÉCOLTE en BORDS DE ROUTES, sur les TERRES ABANDONNÉES et AUTRES ENDROITS SIMILAIRES NON CULTIVÉS:**

NE PAS faire paître le bétail sur les cultures traitées, ou récolter en vue de l'ensilage jusqu'à 7 jours après l'application de l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle employé seul ou au moins les 12 semaines suivant l'application d'un mélange en réservoir contenant l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle.

NE PAS récolter le fourrage ou couper le foin pendant les 30 jours suivant l'application. Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

**SUPPRESSION DES BROUSSAILLES :**

Les mélanges en réservoir contenant l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle sont efficaces pour supprimer les broussailles de plusieurs espèces de feuillus et de conifères aux endroits où elles peuvent être indésirables.

1. Préparer un mélange en réservoir de l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle avec l'herbicide 2,4-D amine, 2,4D L.V. ester ou 2,4-D/2,4-DP.
2. Appliquer les mélanges en réservoir contenant l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle au printemps ou au début de l'été sur les broussailles de conifères ou de feuillus (après le déploiement complet de ses feuilles). Cesser les applications au moins trois semaines avant le changement de couleur des feuilles à l'automne.
3. Pour obtenir de meilleurs résultats et pour faciliter l'application, couper les broussailles ou les arbres de plus de deux mètres de hauteur et traiter les repousses lorsqu'elles se développent.
4. L'herbicide agricole à base de dicamba Oracle ne peut être mélangé aux huiles.

**TIGES ET FEUILLAGE :**

**Application terrestre**

1. Appliquer sur le feuillage et les tiges jusqu'au point d'égouttement. Une couverture complète est essentielle pour l'obtention d'une suppression efficace.
2. Le volume de solution à l'hectare varie selon la hauteur et la densité des espèces présentes.
3. L'utilisation d'un mélange en réservoir avec l'herbicide 2,4-D L.V. ester pourrait améliorer la suppression du peuplier baumier et d'autres espèces lorsqu'ils sont stressés par la sécheresse, particulièrement si le temps est chaud et sec.

| <b>ESPÈCES SUPPRIMÉES (en ordre alphabétique)</b>  | <b>DOSE PAR 1000 LITRES D'EAU DE PULVÉRISATION</b>   |
|--|--|
| Symphorine occidentale<br>Saule de Wolf (saule blanc soyeux)<br>Peuplier faux-tremble<br>Rosier sauvage<br>Aulne<br>Cerisier | 2,1 L herbicide agricole à base de dicamba Oracle<br>plus<br>4,0 L herbicide 2,4-D amine (500 g/L d'ingrédient actif)<br>ou<br>3,3 L herbicide 2,4-D L.V. ester (600 g/L d'ingrédient actif) |
| Peuplier baumier<br>Tilleul d'Amérique<br>Bouleau  | 4,0 L herbicide agricole à base de dicamba Oracle plus 8,0 L herbicide 2,4-D amine (500 g/L d'ingrédient actif)  |

|   |   |
|---|---|
| Orme<br>Caryer<br>Érable circiné<br>Peuplier occidental<br>Chêne à gros fruits<br>Chêne rouge<br>Mélèze laricin<br>Pin<br>Thuya occidental<br>Épinette<br>Sapin baumier | ou 6,6 L herbicide 2,4-D L.V. ester (600 g/L d'ingrédient actif)  |
| Érable à sucre<br>Frêne d'Amérique  | 5,2 L herbicide agricole à base de dicamba Oracle plus<br>7,1 L herbicide 2,4-D/2,4-DP L.V. ester (350 g/L de 2,4-D; 350 g/L de 2,4-DP) |

### APPLICATION TERRESTRE GÉNÉRALISÉE :

#### Mode d'emploi :

1. Appliquer dans suffisamment d'eau pour mouiller tout le feuillage.
2. Un volume d'eau de 220 à 330 litres à l'hectare est recommandé pour les peuplements de broussailles.

| ESPÈCES SUPPRIMÉES   | DOSE PAR HECTARE  |
|--|---|
| Bouleau blanc (bouleau à papier)<br>Saule<br>Peuplier faux-tremble | 4,2 L herbicide agricole à base de dicamba Oracle plus<br>8,0 L herbicide 2,4-D amine (500 g/L)<br>ou<br>6,6 L herbicide 2,4-D L.V. ester (600 g/L)<br>ou<br>5,2 L herbicide agricole à base de dicamba Oracle plus 7,2 L herbicide 2,4-D/2,4-DP L.V. ester (350 g/L de 2,4-D; 350 g/L de 2,4-DP) |

### APPLICATION AÉRIENNE :

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon le taux et directives figurant sur l'étiquette. L'utilisation d'un aéronef à habitacle fermé est obligatoire.

Les préposés à la pulvérisation par voie aérienne doivent porter un pantalon long et une chemise à manches longues.

Les préposés au mélange et au chargement pour la pulvérisation par voie aérienne doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques.

Le préposé au mélange et au chargement et le préposé à l'application doivent être deux personnes différentes.



Le recours à des signaleurs est interdit.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible. S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

**Directives d'application :**

1. Les mélanges en réservoir contenant l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle peuvent être appliqués par voie aérienne en utilisant au moins 85 litres d'eau à l'hectare.
2. Ne pas traiter lorsque la vitesse du vent est supérieure à 15 km/h.
3. Ne pas utiliser une pression supérieure à 300 kPa.
4. Ne pas pulvériser lorsque le vent souffle en direction de cultures sensibles avoisinantes, de jardins ou de brise-vent.

| ESPÈCES SUPPRIMÉES  | DOSE PAR HECTARE   |
|---|--|
| Bouleau blanc (bouleau à papier)<br>Peuplier faux-tremble | 4,2 L herbicide agricole à base de dicamba Oracle<br>plus<br>8,0 L herbicide 2,4-D amine (500 g/L)<br>ou<br>6,6 L herbicide 2,4-D L.V. ester (600 g/L) |

Se reporter aux précautions à prendre par l'utilisateur et les précautions pour le traitement aérien dans la section des céréales.

**SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES**

L'herbicide agricole à base de dicamba Oracle peut être utilisé seul ou dans un mélange en réservoir avec l'herbicide 2,4-D amine ou 2,4 -D L.V. ester. Les mélanges en réservoir contenant l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle suppriment un plus large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges.

**IMPORTANT (mode d'emploi pour un épandage terrestre)**

Appliquer l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle seul ou en mélange en réservoir dans 110 à 220 litres d'eau à l'hectare, lorsque les mauvaises herbes sont en pleine croissance. Pour la suppression de l'herbe à la puce, utiliser 560 litres d'eau à l'hectare. Une couverture complète du feuillage est nécessaire pour supprimer les mauvaises herbes. Pour supprimer une plus large gamme de mauvaises herbes, la dose recommandée de l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle peut être mélangée en réservoir avec l'herbicide 2,4-D amine (500 g/L) ou 2,4-D ester (600 g/L). Consulter l'étiquette de l'herbicide 2,4-D pour connaître les doses d'application et les espèces de mauvaises herbes supprimées.

| ESPÈCES SUPPRIMÉES  | DOSE PAR HECTARE   |
|---|--|
| Herbe à la puce   | 1,7 L herbicide agricole à base de dicamba Oracle<br>plus<br>2,2 L herbicide 2,4-D amine (500 g/L) |
| Carotte sauvage   | 2,1 L herbicide agricole à base de dicamba Oracle<br>plus<br>4,4 L herbicide 2,4-D amine (500 g/L) |
| <i>Employé seul, l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle arrête la croissance des parties aériennes de :</i><br>Armoise absinthe<br>Chardon des champs<br>Laiteron des champs<br>Euphorbe ésule<br>Herbe de pauvre-té<br>Matricaire inodore | 1,25 L herbicide agricole à base de dicamba Oracle   |
| <i>Employé seul, l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle supprime :</i><br>Laiteron des champs<br>Petite herbe à poux<br>Pâquerette vivace<br>Verge d'or<br>Séneçon jacobée   | 2,3 L herbicide agricole à base de dicamba Oracle  |
| Chardon des champs<br>Liseron des champs<br>Patience crépue (parties aériennes)<br>Fausse herbe à poux<br>Grande herbe à poux   | 2,3 L herbicide agricole à base de dicamba Oracle  |
| Centaurée diffuse<br>Salsifis majeur<br>Cerise de terre<br>Armoise rustique<br>Herbe de pauvre-té<br>Petite oseille<br>Euphorbe à feuilles de serpolet  | 4,6 L herbicide agricole à base de dicamba Oracle  |
| Gypsophile<br>Armoise douce<br>Kalmia à feuilles étroites<br>Houlque laineuse<br><i>et cause l'arrêt de croissance des parties aériennes de :</i><br>Fougère aigle (pteridium)<br>Potentille vivace<br>Centaurée de Russie                        | 9,2 L herbicide agricole à base de dicamba Oracle  |

## **SUPPRESSION DE LA VÉGÉTATION EN BORD DE ROUTE :**

L'herbicide agricole à base de dicamba Oracle peut être utilisé en mélange avec l'herbicide Roundup\* pour la suppression de la végétation annuelle sur des bandes de 1 à 2 mètres sur les accotements des routes. Les mélanges en réservoir de l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle avec les herbicides Roundup et 2,4-D amine offrent un spectre d'action plus large pour la suppression totale de la végétation des bords de route. Application terrestre seulement.

### **IMPORTANT (Mode d'emploi)**

1. Appliquer de 1,25 à 2,5 L/ha de l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle dans un mélange en réservoir avec 0,75 à 1,0 L/ha de l'herbicide Roundup\*.
2. Appliquer 0,3 L/ha de l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle dans un mélange en réservoir avec 1,2 L/ha de l'herbicide 2,4-D amine (500 g/L) et 0,75 à 1,0 L/ha de l'herbicide Roundup.

\* Consulter l'étiquette de l'herbicide Roundup pour connaître la dose appropriée de l'herbicide Roundup pour la suppression de certaines mauvaises herbes spécifiques et pour les précautions et directives d'application additionnelles.

## **PELOUSES ÉTABLIES :**

L'herbicide agricole à base de dicamba Oracle peut être utilisé seul ou dans un mélange en réservoir avec l'herbicide 2,4-D amine ou 2,4-D L.V. ester. Les mélanges en réservoir contenant l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle suppriment un plus large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges et sont particulièrement efficaces pour lutter contre le pissenlit et le plantain.

**NE PAS** utiliser en zone résidentielle, c'est-à-dire des sites où des personnes peuvent être exposées au produit durant la pulvérisation ou après, notamment à proximité des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeu et des édifices publics.

**NE PAS** appliquer par voie aérienne.

### **IMPORTANT (mode d'emploi)**

Appliquer l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle ou les mélanges en réservoir contenant l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle à raison d'au moins 110 litres d'eau à l'hectare en application foliaire sur les mauvaises herbes en pleine croissance. De meilleurs résultats seront obtenus si l'application est faite très tôt au printemps ou à l'automne, au moins deux semaines avant les premières gelées. Appliquer avec précaution dans le voisinage des arbres et arbustes. Ne pas appliquer dans la zone des racines des arbres et des arbustes. Ne pas appliquer sur les pelouses d'agrostide. Ne pas râteler, tondre ou arroser la pelouse dans les 24 heures suivant l'application. Pour supprimer une plus large gamme de mauvaises herbes, la dose recommandée de l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle peut être mélangée en réservoir avec 2,2 litres de l'herbicide 2,4-D amine (500 g/L) ou 2 litres de l'herbicide 2,4-D ester (600 g/L).

Les préposés à l'application doivent porter une combinaison par-dessus un pantalon long, une chemise à manches longues et des gants résistant aux produits chimiques.

Pour les applications au moyen d'un pulvérisateur manuel à haute pression, les préposés à l'application doivent utiliser un volume maximal de bouillie de 400 L par jour (traitement localisé contre les mauvaises herbes à feuilles larges).

| <b>ESPÈCES SUPPRIMÉES</b>  | <b>DOSE PAR HECTARE</b>                               |
|--|---|
| Trèfle<br>Petite oseille<br>Oseille à souris<br>Céraiste vulgaire<br>Renouée dressée | 1,25 L herbicide agricole à base de dicamba<br>Oracle |

Ce produit n'empêche pas la croissance des mauvaises herbes. Appliquer seulement en présence de mauvaises herbes. L'efficacité est maximale lorsque l'herbicide est appliqué sur les feuilles des mauvaises herbes en croissance active.

NE PAS faire plus de deux traitements généralisés par saison. Cela ne comprend pas les traitements localisés. Si la gravité du problème d'envahissement par les mauvaises herbes ne justifie pas un traitement généralisé (c'est-à-dire sur la pelouse entière), envisager le traitement localisé seulement dans les secteurs peuplés par les mauvaises herbes.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales.  
NE PAS appliquer sur les racines exposées des arbres ou des plantes ornementales.

TOXIQUE pour les plantes terrestres à feuilles larges. Ce produit peut également endommager les plantes à feuilles larges à proximité du site de traitement. Si le produit est appliqué à l'aide d'un pulvérisateur manuel, NE PAS diriger le jet vers les plantes ornementales ou les jardins, ou laisser le nuage de pulvérisation dériver jusqu'à de telles cultures.

Afin d'éviter le ruissellement, NE PAS appliquer sur les voies d'accès, les trottoirs et les autres surfaces dures.

NE PAS irriguer pendant 24 heures après le traitement.

### **DÉLAI DE SÉCURITÉ APRÈS TRAITEMENT :**

Pendant l'application du produit, ne pas laisser les gens (excepté l'opérateur) ni les animaux de compagnie pénétrer dans la zone traitée. N'entrer dans la zone traitée qu'après avoir laissé sécher complètement le produit pulvérisé.

### **GESTION DE LA DÉRIVE :**

Application avec un pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer par calme plat ni lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus du sol ou du couvert végétal.

## Zones tampons

Aucune zone tampon n'est requise pour l'utilisation des méthodes ou des équipements de pulvérisation suivants : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal, et traitement localisé.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus rapprochée en aval des habitats terrestres sensibles (tels que pâturages, terres boisées, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et terres arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (tels que lacs, rivières, broussiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides) et des habitats estuariens ou marins sensibles.

Lorsqu'on emploie un mélange en réservoir, il faut prendre connaissance de l'étiquette des autres produits entrant dans le mélange, et respecter la zone tampon la plus vaste parmi celles exigées pour ces produits (restriction la plus sévère).

### Zones tampons pour les utilisations sur le gazon en plaques – préparations commerciales liquides pouvant être appliquées à l'aide d'un pulvérisateur agricole tracté (comme l'application sur les terrains de golf ou dans les gazonnières)

| Méthode d'application    | Culture                                  | Zones tampons (en mètres) nécessaires à la protection des : |             |                     |
|--------------------------|--|---|-------------|---------------------|
|                          |  | habitats aquatiques d'une profondeur de :                   |             | Habitats terrestres |
|                          |  | moins de 1 m  | plus de 1 m |                     |
| Pulvérisateur agricole * | gazon en plaques (jusqu'à 135 g m.a.&ha) | 0   | 0           | 3                   |
|                          | gazon en plaques (550 à 600 g m.a.&ha)   | 1   | 1           | 10                  |

\* Dans le cas d'un pulvérisateur agricole, il est possible de réduire la zone tampon au moyen d'écrans et de cônes de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal ou au sol permettent de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 70 %. L'utilisation d'une rampe de pulvérisation dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à moins de 30 centimètres du couvert végétal ou du sol permet de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 30 %.

## NETTOYAGE ET ÉLIMINATION DES CONTENANTS :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **L'herbicide agricole à base de dicamba Oracle seul ou avec 2,4-D ou MCPA**

Suivre les directives ci-dessous pour procéder au nettoyage du matériel de pulvérisation après avoir effectué des traitements avec l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle seul ou additionné de 2,4-D ou de MCPA.

1. Arroser à fond les surfaces intérieures et extérieures de l'appareil en remplissant d'eau la moitié du réservoir. Vidanger le réservoir en faisant fonctionner le pulvérisateur jusqu'à ce que le système soit purgé de l'eau de rinçage.
2. Remplir le réservoir d'eau, puis ajouter 1 L d'ammoniaque domestique pour chaque 100 L d'eau. Actionner la pompe pendant 15 à 20 minutes afin de faire circuler la solution. Finalement, laisser s'échapper une petite quantité de la solution d'ammoniaque par la rampe du pulvérisateur et les buses.
3. Vider le réservoir en faisant passer la solution par la rampe.
4. Enlever les buses et les filtres et rincer l'appareil avec deux réservoirs remplis d'eau.

### **L'herbicide agricole à base de dicamba Oracle avec d'autres herbicides**

Les directives ci-dessous concernent le nettoyage du pulvérisateur utilisé pour une application de l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle utilisé dans un mélange en réservoir avec des poudres mouillables, des concentrés émulsifiables ou d'autres types de préparations solubles dans l'eau. (Quand on utilise des mélanges en réservoir contenant l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle avec des préparations hydrosolubles, il faut ajouter du détergent à l'eau de rinçage).

1. Arroser à fond les surfaces intérieures et extérieures de l'appareil en remplissant d'eau la moitié du réservoir. Vidanger le réservoir en faisant fonctionner le pulvérisateur jusqu'à ce que le système soit purgé de l'eau de rinçage.
2. Remplir le réservoir d'eau, et ajouter en même temps 1 kg de détergent pour chaque 150 L d'eau. Actionner la pompe pendant 5 à 10 minutes afin de faire circuler la solution de détergent dans le système du pulvérisateur; par la suite, laisser s'échapper une petite quantité de solution par la rampe du pulvérisateur et les buses. Laisser la solution agir pendant plusieurs heures, ou mieux encore, toute la nuit.
3. Vider le réservoir en laissant couler cette solution de détergent par la rampe.
4. Répéter l'étape 1 et suivre à nouveau les étapes 2 et 3.

### **Remplissage des contenants de vrac**

1. Le contenant ne doit être rempli à nouveau qu'avec l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle, par le distributeur ou le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.
2. Refermer le contenant hermétiquement et le retourner à un centre de vrac autorisé.
3. Avant de remplir à nouveau le contenant, l'examiner soigneusement pour détecter toute trace éventuelle de dommages, comme des fissures, des bosses, des renflements, des brèches, des éraflures, ou des filets endommagés ou usés sur le dispositif de fermeture du contenant.
4. Après le remplissage, vérifier que rien ne coule avant de transporter le contenant.
5. Ne pas remplir ni transporter un contenant endommagé ou qui coule.
6. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation

provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

7. Si le contenant n'est plus destiné à être rempli, il doit être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant) pour être éliminé.

### **ENTREPOSAGE :**

1. Conserver l'herbicide agricole à base de dicamba Oracle dans son contenant d'origine seulement, loin des autres pesticides, des engrais et des aliments destinés aux humains ou au bétail.
2. Garder le contenant fermé pour prévenir les déversements et la contamination.
3. Garder les emballages secs en tout temps.

### **AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Oracle® est une marque déposée de Gharda Chemicals Ltd.

® Tous les autres herbicides nommés sont des marques déposées de leurs compagnies respectives.



\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.